

Conseil municipal d'Ottawa

Le 12 novembre 2025

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité de l'infrastructure et des travaux publics

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité sur les débentures a examiné en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 23 octobre 2025.

1. Étude d'évaluation environnementale sur les mesures assurant la priorité aux transports en commun pour le chemin Merivale (du chemin Baseline au chemin Slack) – énoncé de travaux

Dossier : ACS2025-PDB-TP-0018 – College (8), Knoxdale-Merivale (9)

Frank McKinney, gestionnaire de programme, Planification des transports, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, et Lise Guevremont, gestionnaire de projet principale, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, répondent aux questions du Comité.

Le Bureau du greffe municipal a reçu, versé à ses dossiers et distribué aux membres du Comité une lettre écrite de Katherine Facey.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des travaux publics et de l'infrastructure approuve l'énoncé des travaux concernant les mesures assurant la priorité aux transports en commun pour le chemin Merivale (du chemin Baseline au chemin Slack).

Adopté

2. Addenda à l'étude de l'évaluation environnementale du prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland (entre les chemins Blair et Navan) – Énoncé des travaux

Dossier : ACS2025-PDB-TP-0020 - Orléans West-Innes (2), Beacon Hill-Cyrville (11), Orléans South-Navan (19)

Une motion de modification technique est présentée par la conseillère L. Dudas, afin d'inclure des commentaires qui avaient été omis par inadvertance dans le rapport. La motion est ADOPTÉE par le Comité et le point est ADOPTÉ DANS SA VERSION MODIFIÉE.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'infrastructure et des travaux publics approuve l'énoncé des travaux afin de mettre à jour l'étude de l'évaluation environnementale du prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland (entre les chemins Blair et Navan), selon les modalités exposées dans ce rapport.

Adopté en version modifiée

Motion n° CITP 2025-22-01

Proposée par L. Dudas

ATTENDU QUE les commentaires de la conseillère de quartier ont, par mégarde, été omis du rapport sur ce point;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la section « Commentaires des conseillers de quartier » du rapport soit modifiée pour qu'on y ajoute ceci :

Commentaires de la conseillère Laura Dudas (quartier 2) :

Depuis trop longtemps, le quartier Orléans manque de liaisons de transport directes avec le centre et le sud d'Ottawa. Même s'il s'est développé rapidement, la construction des infrastructures n'a pas suivi le rythme. Les projets d'aménagement ont contribué à engorger le couloir est-ouest, engendrant la frustration des résidentes et résidents, qui se sentent laissés pour compte.

Je milite pour l'amélioration du transport à Orléans depuis bien avant mon élection en tant que conseillère, signe de l'ampleur du problème pour le quartier. Le prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland est crucial, car ce projet permettrait d'établir, enfin, une liaison entre Orléans et le reste de la ville. Les projets de ce type ne sont pas que routes et transport en commun; ils visent l'équité, l'accessibilité et les retombées. L'amélioration des liaisons de transport serait bénéfique aux automobilistes, aux cyclistes et aux personnes utilisant le transport en commun.

Il est essentiel que tous les projets de conception à venir continuent de faire l'objet d'une consultation approfondie et sérieuse de la population. Il faut que les groupes touchés par ces projets puissent activement participer à la planification et que les futures infrastructures de transport reflètent les besoins d'aujourd'hui et tiennent compte de la croissance et des défis de demain.

Adopté